CAS n°2 : mener l'entretien avec un intimidateur

Les faits :

La situation a été signalée par la mère de la jeune fille.

Celle-ci s'est rendue compte que depuis plusieurs jours Anaïs allait à l'école avec moins d'entrain et qu'elle était très souvent triste.
Plusieurs remarques faites par la jeune fille au sujet de son nez jugé trop long ont attiré l'attention de ses parents.
Anaïs leur a confié que deux garçons de la classe (Antoine et Lucas) se moquaient régulièrement d'elle en lui attribuant différents surnoms très blessants et se rapportant tous à la taille de son nez.

La mère de la jeune fille a rapporté ces faits à l'enseignante de sa fille.

Anaïs a été reçue.
Elle était très réticente à parler, mais une fois rassurée, elle a finit par expliquer les moqueries incessantes dont elle fait l'objet, les gestes, les mots, allant régulièrement jusqu'aux insultes. Elle dit aussi qu'elle subit des menaces de la part de Lucas et Antoine, que s'ils apprennent qu'elle a osé se plaindre, ils seront encore plus méchants. Elle termine l'entretien en disant qu'elle ne veut plus venir à l'école, qu'elle a mal au ventre tous les matins et qu'elle pleure souvent dans le bus.

Vous devez préparer les entretiens avec un intimidateur puis les mener.
Un formateur jouera le rôle d'Antoine.

Déroulement pour les formateurs qui vont jouer le rôle de l'intimidateur :

Au départ, Antoine doit apparaitre sûr de lui, presque hautain.

Au cours du premier entretien, il ne reconnaît pas le malaise d'Anaïs, il peut utiliser des phrases comme « *j'la calcule pas* », « *J'traîne pas avec elle* », « *Elle ne fait pas partie de ma bande de potes, je m'en n'occupe pas* », etc.

Pour le deuxième entretien, comme il aura parlé avec d'autres élèves, il a bien compris qu'on cherchait à résoudre la situation d'Anaïs, mais il a peur des sanctions. Il pourrait dire des phrases telles que :
« *Moi j'ai rien fait* », « *J'ai rien à voir dans cette histoire* », « *J'comprends pas pourquoi on me convoque* », etc.
Les directeurs sont alors censés le rassurer par rapport aux sanctions. À ce moment là, Antoine commencera à livrer quelques éléments « *C'est vrai qu'elle ne va pas bien* » « *Elle a souvent l'air triste* ».
Il ne reconnait pas son implication dans l'intimidation, mais reconnait qu'il entend souvent qu'on se moque d'elle et surtout de son nez.

Les directeurs passent alors à la phase de recherche de suggestions.
Antoine sera d'abord muet puis finira pas faire deux ou trois propositions.

But de la mise en situation pour les directeurs :

- Dans un premier temps, amener les directeurs à mettre fin à l'entretien puisque l'intimidateur ne reconnaît pas le malaise de l'élève cible.
- Au cours du deuxième entretien, expliquer à l'intimidateur que la démarche est non blâmante, qu'il ne s'agit pas de rechercher le/les coupable(s), mais simplement l'amélioration de la situation pour que la cible retrouve sa sérénité et son envie de revenir à l'école.

- Lors de la deuxième phase de l'entretien (la recherche de suggestions), se montrer à l'écoute, aider l'élève à dépasser ses réticences, ne pas hésiter à l'encourager. En effet, l'intimidateur peut avoir peur des réactions du groupe, il peut hésiter à se désolidariser de ses camarades, ou peut avoir peur de perdre sa position de leader.
- Enfin, féliciter l'intimidateur pour ses suggestions, ne pas porter de jugement sur les propositions faites, même si elles paraissent étonnantes, et fixer un prochain entretien.

Mener les entretiens avec un intimidateur

Dès que les noms des intimidateurs sont connus, les entretiens **individuels** sont organisés.

Il est souhaitable de ne pas limiter ces entretiens aux seuls élèves cités comme intimidateurs, mais aussi de rencontrer d'autres élèves de la classe. Tous étant considérés comme des témoins, cela évite aux intimidateurs principaux de se sentir soupçonnés.

Les entretiens sont de courte durée, ils ne doivent pas excéder deux ou trois minutes.

Voici quelques recommandations pour la conduite des entretiens avec les intimidateurs :

Ce qu'il ne faut pas faire	Ce qu'il faut plutôt faire
S'adresser aux élèves en groupe	Rencontrer les protagonistes (intimidateurs ou témoins) individuellement pour briser l'effet de groupe.
Mettre les élèves en cause	Commencer par leur demander ce qu'ils savent de la situation de la cible, s'ils ont remarqué quelque chose.
Blâmer les intimidateurs, les culpabiliser, les appeler à l'empathie	Toujours parler de la cible, rappeler le principe non blâmant de la méthode et revenir à la préoccupation que l'on a pour la cible.
Être deux lors de l'entretien	Si malgré tout on doit être deux adultes lors de l'entretien, l'un est un simple spectateur, physiquement placé en retrait, et sans prise de parole.
La connaissance de la personnalité des élèves n'est d'aucune utilité pour celui qui traite une situation d'intimidation. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'éléments pour intervenir. Il n'est pas question d'instruire une affaire.	Adopter des phrases du type : - « *J'ai entendu dire que tel élève n'allait pas bien* » - « *Je suis préoccupé par tel élève* » - « *Tu connais tel élève je crois, il passe un mauvais moment, qu'est-ce que tu peux m'en dire ?* »

Les entretiens se décomposent en deux phases :
- La recherche de la préoccupation
- La recherche de suggestions.

Tant que la préoccupation n'est pas partagée, il n'est pas possible de passer à la phase suivante.

Voici une synthèse de la première phase de l'entretien avec un intimidateur présumé :

Réactions possibles de l'intimidateur présumé	Conduite à tenir par l'intervenant
Déni, refus de coopérer, silence…	Mettre fin à l'entretien, conseiller d'être plus attentif, fixer un autre rendez-vous.
Reconnaissance du malaise de la cible, mais refus d'admettre que l'origine du malaise est à l'école	
Reconnaissance du malaise de la cible, mais implication d'autres élèves	Interroger l'élève sur le rôle joué par chacun dans le groupe. Faire confirmer le malaise de la cible et passer à la phase suivante (la recherche de suggestions)
Reconnaissance du malaise de la cible et évocation (même minimisée) de sa propre responsabilité	

Au cours de la deuxième phase de l'entretien, il s'agit de rechercher ce qui pourrait être fait au sein de la classe ou de l'école pour améliorer la situation de la cible.

L'intervenant doit conduire l'élève à formuler lui-même certaines propositions, sans ne lui faire aucune suggestion.
Il est possible d'utiliser des phrases telles que : « *Je me demande ce qui pourrait être fait pour que cet élève se sente mieux à l'école. Aurais-tu quelques idées à me suggérer ? Est-ce que toi-même, tu pourrais faire quelque chose ?* »

Quelques soient les propositions faites, il ne faut pas porter de jugement, ne pas mettre en doute la sincérité de l'élève. Au contraire, il faut manifester de l'enthousiasme et le féliciter.

Voici une synthèse de la deuxième phase d'entretien avec l'intimidateur présumé :

Réactions possibles de l'intimidateur présumé	Conduite à tenir par l'intervenant
Aucune suggestion	Inviter l'élève à réfléchir à des suggestions et convenir d'un autre rendez-vous.
Aucune suggestion, silence, refus de coopérer après plusieurs entretiens	Abandon de la méthode, retour à un système classique avec convocation des parents et sanction.
Hésitations, malaise....	Encourager l'élève, rappeler que plusieurs autres élèves seront aussi invités à faire des suggestions
Formulation de suggestions	Féliciter l'élève. En fin d'entretien, reformuler avec lui l'ensemble des suggestions faites.
Conversion brutale de l'intimidateur en défenseur	Ne surtout pas mettre en doute la sincérité du revirement, féliciter l'élève pour ses suggestions.

Enfin, il est important de fixer la date d'un prochain entretien.

Au cours de cet ultime rendez-vous, il conviendra de rappeler les propositions qui avaient été faites et demander si l'élève les a bien mises en œuvre :
« *Nous nous sommes déjà rencontrés pour parler de la situation de _ _ _ _ _. Tu sais que sa situation me préoccupe. Tu avais eu quelques idées pour améliorer les choses. Tu veux bien me les rappeler ?* (S'il a oublié ses suggestions, il faut les lui rappeler, mais sans paraître surpris ou choqué par cet oubli). *Ont-elles été mises en œuvre ? Les choses ont-elles changées ? Penses-tu que _ _ _ _ _ se sente mieux ?* »